

## Mousses thermoplastiques fabriquées par NMC

### 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE L'ENTREPRISE

**Nom du produit\* :** Climaflex®, Comfy®, Nomapack®, Nomatec®, Noma®Protect, Exzentroflex® Compact, Climatube®, SELITSTYLE® Acoustic Panel.

**Contact:** Veuillez contacter votre vendeur ou trouver la filiale la plus proche sur [www.nmc.eu/en/contact](http://www.nmc.eu/en/contact)

**Utilisation :** Isolation thermique & acoustique, emballage de protection, protection, composants industriels, articles de sport & de loisirs.

**Note :** Les produits sont des produits finis et ne sont donc pas soumis à la directive 1907/2006 sur les substances et préparations chimiques.

\* Liste incomplète des noms commerciaux concernés, y compris les produits.

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Les mousses thermoplastiques fabriquées par NMC ne présentent aucun risque pour la santé publique ou l'environnement lorsqu'elles sont utilisées comme prévu. Des poussières peuvent être générées pendant le sciage, le fraisage, le meulage et le sablage.

Le produit fondu adhère à la peau et provoque des brûlures.

Peut contenir des résidus d'agents moussants physiques (hydrocarbures, inflammables).

### 3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

**Description :** Mousses à base de polyoléfine (comme le polyéthylène ou le polypropylène), de polystyrène, de polyuréthane ou de polyéthylène téréphtalate, certaines contenant des anti-feux ou pourvues d'adhésives.

### 4. PREMIERS SECOURS

**Inhalation :** La poussière peut irriter les voies respiratoires supérieures. Amener la victime à l'air frais et consulter un médecin.

**Contact avec la peau :** Le produit fondu sur la peau doit être refroidi rapidement à l'eau froide, mais ne doit pas être enlevé. Consulter un médecin.

**Contact avec les yeux :** La poussière peut causer une irritation en cas de frottement des yeux. Rincer à l'eau en cas d'irritation. Consulter un ophtalmologue.

**Ingestion :** Aucune mesure particulière n'est requise. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent.

### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

**Agent extincteur non approprié :** Jet d'eau direct.

**Agent extincteur approprié :** Extincteur à poudre sèche (classe A, pour solides).

**Procédure spéciale :** *non applicable*

**Danger d'incendie particulier :** Certains gaz toxiques (CO, CO<sub>2</sub> et autres) peuvent être produits pendant la combustion.

**Mesures de protection spéciales :** Masque à gaz ou appareil respiratoire

## Mousses thermoplastiques fabriquées par NMC

### 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

<b>Information sur la manipulation :</b>	Comme pour toutes les mousses, une bonne ventilation est essentielle lors de la transformation. Éviter l'électricité statique, mettre tous les équipements à la terre.
<b>Risque d'incendie :</b>	Tenir à l'écart de toute source d'ignition directe et dangereuse. Risque de charge électrostatique en cas de stockage dans des locaux très secs.
<b>Stockage :</b>	Stocker dans un local bien ventilé à une température inférieure à 40 °C. Conserver dans un endroit sec et propre, dans l'emballage d'origine, en évitant l'exposition aux rayons UV, le contact direct ou indirect avec la lumière du soleil ou d'autres sources de chaleur, et le contact avec des contaminants externes.
<b>Emballage à éviter :</b>	Emballage non ventilé.

### 8. PROTECTION INDIVIDUELLE

#### À USAGE INDUSTRIEL

<b>Équipement de protection individuelle :</b>	Lors du sciage, du fraisage, du meulage et du sablage, il est recommandé d'utiliser des gants, des lunettes de protection et un masque anti-poussière ainsi qu'un équipement d'aspiration de poussière.
<b>Protection respiratoire :</b>	Les masques anti-poussière sont recommandés pour le sciage, le fraisage, le meulage et le sablage.
<b>Protection des mains :</b>	Les gants sont recommandés pour le sciage, le fraisage, le meulage et le sablage.
<b>Protection des yeux :</b>	Les lunettes de sécurité sont recommandées pour le sciage, le fraisage, le meulage et le sablage.
<b>Protection de la peau et du corps :</b>	<i>non applicable</i>

### 13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ÉLIMINATION

<b>Traitement des déchets :</b>	La mousse peut être recyclée conformément aux réglementations locales. En présence d'un adhésif, retirez-le de la mousse.
---------------------------------	---

### 14. INFORMATIONS SUR LE TRANSPORT

Ne transporter que dans des remorques bien ventilées.

### 16. AUTRE INFORMATIONS

Les sections	6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle 9. Propriétés physiques et chimiques 10. Stabilité et réactivité 11. Informations toxicologiques 12. Informations écologiques 15. Informations réglementaires
--------------	---

ne contiennent aucune information supplémentaire importante concernant les produits mentionnés dans la section 1.

Les informations contenues dans cette information de sécurité sont données au meilleur de notre connaissance, mais sans garantie d'aucune sorte. Elles sont données de bonne foi sur base de nos connaissances et expériences actuelles. Ces informations ont été publiées dans le respect des exigences de sécurité et ne sont pas destinées à fournir des informations sur la qualité du produit.